



Social, médico-social, hôpitaux : Stop au massacre, place à la lutte ! Le 10 septembre : on rejoint le mouvement, on bloque leur austérité !

Comme l'Hôpital public, le secteur social et médico-social est à l'os.

Certes, les réalités sont différentes. Dans le social, financé par des départements étranglés par des dotations d'État exsangues, l'os a déjà commencé à être rongé, en particulier dans les MECS qui n'en peuvent plus. Le médico-social, lui, n'est pas encore dans la même situation, mais rien ne dit que cela va durer : les ARS pourraient très vite emprunter le même chemin que les départements et plonger aussi ce secteur dans la même catastrophe.

Voilà la réalité : un rationnement organisé depuis les Ordonnances Juppé de 1995 et les lois de décentralisation, qui n'a rien à voir avec « l'efficience » ou « l'optimisation des moyens » dont se gargarisent les politiques.

Et pendant qu'on étrangle nos secteurs, le gouvernement Macron/Bayrou arrose les entreprises de 211 milliards, tout en annonçant 44 milliards de coupes supplémentaires : Code du travail, Sécurité sociale, assurance chômage... tout doit y passer !!!

Dernière provocation en date : Bayrou veut supprimer deux jours fériés. Un symbole violent, qui parle à tout le monde.

Il n'y a plus à tergiverser. L'heure est à la mobilisation pour mettre en échec ces plans antisociaux.

- **La Confédération CGT-Force Ouvrière appelle à la grève avec un préavis national du 1er septembre au 30 novembre pour l'ensemble des secteurs professionnels.**
- **Des appels à bloquer l'économie sont lancés partout dans le pays à partir du 10 septembre. Le SDAS FO 37 appelle à rejoindre pleinement ce mouvement de contestation, pour :**
 - ➔ **le retrait total du plan d'austérité budgétaire ;**
 - ➔ **le retrait de la réforme des retraites de 2023 ;**
 - ➔ **le retrait des projets de remise en cause du Code du travail, de la Sécurité sociale et de l'Assurance chômage ;**
 - ➔ **l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux ;**
 - ➔ **le financement du secteur social et médico-social à hauteur des besoins.**

Pour ces raisons, le SDAS FO 37 appelle :

- **A la grève à partir du 10 septembre 2025,**
- **A se réunir dès que possible en assemblée générale dans les établissements et services pour discuter et décider de la suite à donner au mouvement**

Rejoignons massivement le mouvement du 10 septembre :

- **A 10 h à Jean Jaurès pour des actions**
- **A 12H30 pique-nique à Anatole France**
- **A 18H30 rassemblement place Jean Jaurès**

Tours, le 3 septembre 2025

Frédéric SOUILLOT

Secrétaire général

01.40.52.86.01

Monsieur François BAYROU

Premier Ministre

Hôtel de Matignon

57 rue de Varenne

75007 PARIS

Paris, le 25 juillet 2025

Monsieur le Premier Ministre,

Je tiens, par la présente, à vous informer officiellement que la Confédération générale du travail - Force Ouvrière appelle les salariés et travailleurs du privé et du public à la mobilisation et à la grève contre les mesures budgétaires annoncées le 15 juillet dernier.

Ce préavis de grève débute le 1^{er} septembre jusqu'au 30 novembre 2025.

Toutes les organisations syndicales sont unanimes sur le refus des politiques d'austérité qui font payer les travailleuses et les travailleurs, les précaires, les demandeurs d'emploi ou encore les retraités.

Force ouvrière dénonce des mesures brutales, injustes et inefficaces, en particulier la suppression de deux jours fériés, la remise en cause de la 5^e semaine de congés payés, la remise en cause du droit du travail, une énième réforme de l'assurance chômage, le gel des prestations sociales, la poursuite du gel des rémunérations dans la fonction publique, des coupes dans les services publics et la reprise des suppressions de poste, la désindexation des pensions de retraites, le doublement des franchises médicales, ...

Or, face à l'enjeu des déficits publics, il existe des solutions qui intègrent une contribution sur les plus hauts revenus ou les entreprises, ou encore la conditionnalité des aides publiques aux entreprises.

Ce courrier vaut préavis de grève pour les secteurs où la législation l'y oblige.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.

Frédéric SOUILLOT

Secrétaire général